

12.3 LE MILIEU FERMÉ - LES PERSONNES CONDAMNÉES ÉCROUÉES

Au 1^{er} janvier 2026, le nombre de personnes écrouées et condamnées s'établit à 80 000, en hausse de 7,2 % par rapport au 1^{er} janvier 2025. Parmi ces individus, près de la moitié est condamnée pour une infraction principale relative à une atteinte à la personne. Il s'agit principalement de violences volontaires (18 000, 49 % des atteintes à la personne), de viols ou d'agressions sexuelles (8 800, 24 %) et d'homicides et d'atteintes volontaires ayant entraîné la mort (5 300, 14 %). L'infraction principale de près d'un quart des personnes condamnées et écrouées relève des atteintes aux biens (17 000), parmi lesquelles les vols simples ou aggravés sont les plus fréquents (74 %). L'infraction principale de 11 000 personnes condamnées écrouées concerne les infractions à la législation sur les stupéfiants et à la santé publique.

Sur les 80 000 personnes condamnées écrouées, près de huit sur dix sont détenues. Les personnes condamnées

pour une infraction principale relative à des homicides volontaires, à des viols ou agressions sexuelles, ou à des vols simples ou aggravés sont très majoritairement en détention (respectivement 95 %, 89 % et 85 % sont incarcérées). À l'inverse, près de la moitié des personnes écrouées et condamnées à une infraction principale relative à la circulation et au transport est non détenue.

Au 1^{er} janvier 2026, près de 30 % des 80 000 personnes écrouées et condamnées purgent une peine ferme d'un an ou moins, 23 % une peine comprise entre 1 an et 2 ans et 24 % une peine de 2 ans à 5 ans. Près d'une personne condamnée et écrouée sur cinq est condamnée à plus de 5 ans d'emprisonnement ferme (23 %) et moins de 1 % à la réclusion criminelle à perpétuité.

Définitions et méthodes

Infraction principale

Quand une condamnation porte sur plusieurs infractions, on détermine une « **infraction principale** » à partir d'un ensemble de règles de priorisation portant notamment sur la qualification de l'infraction (un crime prime sur un délit, qui prime sur une contravention), sur l'encouru de l'infraction et sur la nature d'affaire (Nataff) déduite de la nature d'infraction (Natinf).

Ce mode de détermination de l'infraction principale condamnée est semblable à celui retenu dans le fichier statistique Cassiopée et le Casier judiciaire national.

La **réclusion criminelle** est une peine criminelle de droit commun consistant en une privation de liberté perpétuelle ou à temps, de dix ans à trente ans.

L'**emprisonnement** est une peine correctionnelle ou criminelle consistant en une privation de liberté d'une durée maximale de dix ans (sauf récidive où l'encouru peut être doublé).

1. Personnes condamnées écrouées au 1^{er} janvier selon la nature de l'infraction principale

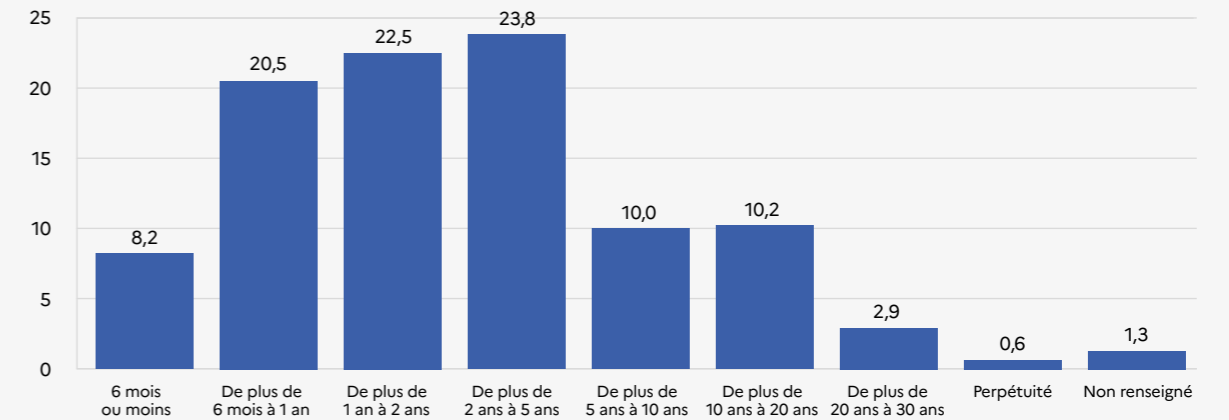
unité : condamné

	2025			2026		
	Total	Condamnés détenus ⁽¹⁾	Condamnés non détenus	Total	Condamnés détenus ⁽¹⁾	Condamnés non détenus
Total	74 797	58 758	16 039	80 216	62 610	17 606
Homicide volontaire	5 195	4 922	273	5 294	5 016	278
Viol et agression sexuelle	8 048	7 162	886	8 781	7 846	935
Violence volontaire	16 780	13 295	3 485	18 050	14 211	3 839
Autre atteinte à la personne	4 567	3 391	1 176	4 710	3 464	1 246
Vol	12 360	10 554	1 806	12 749	10 865	1 884
Autre atteinte aux biens	4 344	3 293	1 051	4 584	3 481	1 103
Circulation et transport	6 182	2 950	3 232	6 946	3 305	3 641
Atteinte à l'autorité de l'Etat	4 384	3 342	1 042	4 853	3 702	1 151
Infraction aux stupéfiants ou à la santé publique	10 198	7 683	2 515	11 385	8 481	2 904
Atteinte économique, financière, sociale ou à l'environnement	2 217	1 732	485	2 318	1 756	562
Non renseigné	522	434	88	546	483	63

⁽¹⁾ y compris condamnés-prévenus

2. Personnes condamnées écrouées au 1^{er} janvier 2026 selon la durée de privation de liberté

unité : %



Champ : France.

Source : ministère de la Justice, SG, SSER, fichier statistique Genésis.

Pour en savoir plus : Direction générale de l'administration pénitentiaire/La vie en détention. Statistiques mensuelles de la population détenue et écrouée. « Au 1^{er} avril 2026, + 6,3 % de personnes détenues sur un an », *Infos Rapides Justice* 38, avril 2026.